

# BUDGET PARTICIPATIF



**VOUS  
PROPOSEZ**



**VOUS  
VOTEZ**



**LA MAIRIE  
RÉALISE !**



ville de  
Champigneulle

# BUDGET PARTICIPATIF



**VOUS PROPOSEZ** → **VOUS VOTEZ** → **LA MAIRIE RÉALISE !**

Le 18 septembre 2023, la Ville de Champigneulle lance son premier "budget participatif" afin de le réaliser.

Chaque habitant et habitante de Champigneulle âgé(e) de plus de 11 ans peut participer.

*+ d'infos*

SCANNEZ LE QR CODE



OU CONNECTEZ-VOUS SUR [WWW.CHAMPIGNEULLES.FR](http://WWW.CHAMPIGNEULLES.FR)





# VOUS AVEZ UNE IDÉE POUR LA VILLE, VOTRE QUARTIER OU VOTRE RUE ? PROPOSEZ-LA !

## LE BUDGET PARTICIPATIF, C'EST QUOI ?

Le Budget Participatif est une somme d'argent allouée par la collectivité permettant aux habitants de proposer, puis de choisir des projets d'intérêt général pour la Commune.

Pour la Ville, l'objectif est de permettre aux Champigneullais d'être pleinement acteurs dans la réflexion et le montage de projets, de A à Z, avec le soutien des équipes techniques de la collectivité.

Il s'agit en outre d'un outil de pédagogie pour mieux comprendre le fonctionnement d'une commune, aussi bien sur la conduite des projets que la gestion du budget.

## UNE ACTION POUR LES HABITANTS :

VOUS PROPOSEZ ➔ VOUS VOTEZ ➔ LA MAIRIE RÉALISE !

## QUI PEUT PARTICIPER ?

Chaque habitant et habitante de Champigneulles âgé de plus de 11 ans.

## QUEL PROJET PEUT ÊTRE PROPOSÉ ?

Toutes les idées, innovantes ou pratiques, sont les bienvenues ! Un projet peut concerner un bâtiment municipal, un site, une rue, un secteur d'habitation ou l'ensemble du territoire de la commune. Tous les domaines pourront être abordés s'ils entrent dans les compétences de la Ville.

## RETROUVEZ LE PLANNING DÉTAILLÉ :

**SEPTEMBRE**  
Lancement de  
la démarche  
et information  
large à la  
population

**JAN-FEV**  
Analyse des  
dossiers début  
janvier et annonce  
du nombre de  
dossiers reçus

**A PARTIR  
D'AVRIL**  
Déploiement des  
projets et mise en  
lumière des projets

**OCT-NOV**  
Réception des  
idées/projets  
jusqu'au 30  
novembre

**MARS 24**  
Mise en ligne des différents  
projets sur le site internet et  
**VOTE** du 1er au 31 mars.  
Annonce des lauréats début avril





# PROPOSEZ VOTRE PROJET !

## TITRE DE MON PROJET

## LOCALISATION DU PROJET

## DESCRIPTION DE MON PROJET

VOUS PRÉSENTEREZ VOTRE PROJET EN 3 PAGES MAXIMUM EN :

- DÉCRIVANT PRÉCISÉMENT VOTRE PROJET.
- PRÉCISANT EN QUOI IL SERT L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET CE QU'IL APPORTERA À CHAMPIGNEULLES.
- SI POSSIBLE PRÉCISANT LE BUDGET ESTIMÉ (OU LES DIFFÉRENTES DÉPENSES POUR RÉALISER LE PROJET). N'HÉSITEZ PAS À DÉTAILLER TOUT CE QUI PERMETTRAIT D'ÉVALUER LE COÛT ET LA FAISABILITÉ.

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT NOUS ADRESSER LES PLANS, PHOTOS, VIDÉOS, SCHÉMAS NÉCESSAIRES À LA COMPRÉHENSION DE VOTRE PROJET (EX : VISUELS QUE VOUS TROUVEREZ SUR INTERNET OU IDÉES DE PROJETS RÉALISÉS DANS D'AUTRES COMMUNES)









# FAISONS CONNAISSANCE

**VOTRE NOM**

**VOTRE PRÉNOM**

**VOTRE ADRESSE**

**VOTRE MAIL ET VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE**

**ENVOYEZ VOTRE DOSSIER PAR COURRIER :**

Mairie de Champigneulles

1, rue de l'Hôtel de ville - 54250 champigneulles

**OU DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER EN MAIRIE**

**POUR TOUTE QUESTION OU INFORMATION**

**CONTACTEZ-NOUS À L'ADRESSE SUIVANTE :**

[participation@mairie-champigneulles.fr](mailto:participation@mairie-champigneulles.fr)

